



## **AVIS PUBLIC**

### **ENTRÉE EN VIGUEUR DU RÈGLEMENT 1037-29-2022**

**AVIS** est par les présentes donné, par la soussignée, qu'à la séance ordinaire du 4 octobre 2022, le conseil municipal de la Ville de Bromont a adopté le règlement suivant :

- **RÈGLEMENT 1037-29-2022 MODIFIANT LE RÈGLEMENT 1037-2017, TEL QU'AMENDÉ, AFIN D'AJOUTER L'USAGE CONDITIONNEL HABITATION MULTIFAMILIALE 4 À 6 LOGEMENTS DANS LA ZONE PDA1-02, RUE SHEFFORD**

Prenez en outre avis que ce règlement entre en vigueur conformément à la Loi et est disponible pour consultation sur le site internet de la Ville à la page suivante : <https://www.bromont.net/administration-municipale/avis-publics/>

Bromont, ce 31<sup>e</sup> jour d'octobre 2022.

La greffière,

Eve-Marie Préfontaine, avocate  
Directrice du service du greffe et des affaires juridiques